
Contrat de Performance Énergétique (CPE)

Certificats d'économies d'énergie
Opération n° BAT-SE-01



Informations Client

Nom de l'entreprise / Client :

Nom du représentant :

Numéro SIRET :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet la mise en œuvre de travaux et d'actions destinés à améliorer la performance énergétique du ou des bâtiments suivants : Description des bâtiments concernés :

Le prestataire s'engage à réaliser les travaux avec une réduction d'au moins 20% de la consommation énergétique pour une durée minimum de 5 ans, en conformité avec les objectifs définis ci-dessous.

Durée du contrat :

Le contrat prendra effet à partir du pour une durée de 5 ans, renouvelable sous conditions.

Audit énergétique préalable :

Le prestataire effectuera un audit énergétique complet du bâtiment afin d'établir une situation de référence. L'audit sera réalisé par un auditeur accrédité. Un plan d'action détaillant les travaux et les économies escomptées sera fourni à l'issue de cet audit.

Travaux à réaliser :

Les travaux identifiés comprennent :

- Amélioration des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation
- Installation de nouveaux équipements (panneaux solaires, etc.),
- Isolation thermique du bâtiment,
- Optimisation de la gestion des énergies.

Garantie de Performance Énergétique (GPE) :

Le prestataire s'engage sur une obligation de résultat concernant la performance énergétique. Si les objectifs de réduction ne sont pas atteints, un système de bonus-malus sera appliqué. Le prestataire devra dédommager le client à hauteur de 66% du surcoût.

Financement :

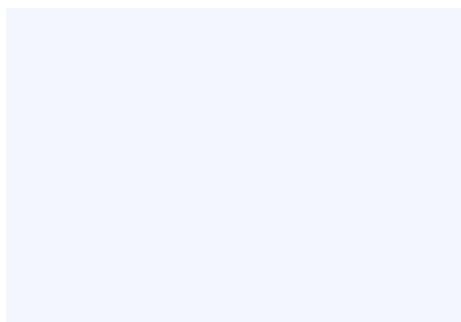
Le coût des travaux sera pris en charge selon les modalités suivantes :

- Autofinancement par les économies réalisées,
- Tiers financement (subventions, prêts), ou
- Tiers investissement (le prestataire finance les travaux en échange de loyers).

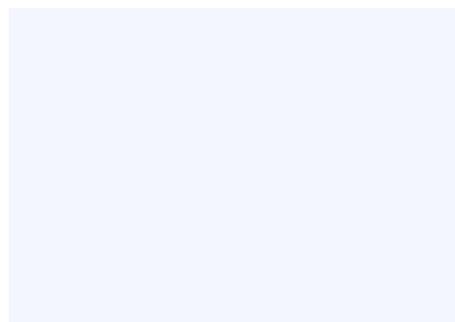
Suivi et contrôle :

Un suivi régulier sera effectué pour vérifier les résultats. Des relevés de consommation seront fournis tous les [mois/trimestres], avec un bilan annuel pour ajuster les objectifs si nécessaire.

Signature des deux parties



Client



Prestataire

MS
GREEN

